



# NEOLOG

## Une augmentation générale immédiate de nos salaires !!!

Nous sommes en train de vivre une année inédite et sans précédents dans l'histoire de l'humanité concernant la santé, le social et l'économie. Malgré cela, nous restons en première ligne face à cette épidémie de COVID 19 car les colis que nous traitons font partie de la vie quotidienne de la population. Malheureusement, ce service public, que nous assurons quoi qu'il arrive, n'est pas rémunéré à sa juste valeur et il y a aucune considération pour la plupart des salariés, en particulier l'agent de tri qui après plus de 20 années de bons et loyaux services atteint à peine 10,60 Euro de l'heure.



C'est pourquoi, nous demandons à la Direction d'avoir une véritable négociation des salaires digne de ce nom et non LOW COST. La montée exponentielle du colis doit se traduire par une négociation immédiate générale des salaires - qui nous permette de vivre dignement !

Par conséquent, la CGT propose :

- **Tout d'abord, une revalorisation générale des salaires de 11 % ;**
- En parallèle, un véritable Accord d'intéressement doit être renégocié afin de le rendre plus lisible et afin d'augmenter les salaires de 11%.
- D'inclure la prime d'ancienneté dans les Salaires puis + 1% chaque année ;
- Augmentation de 1 Euro de la Prime Panier soit 6 Euros ;
- Revalorisation de la prime de nuit : 35 % au lieu de 25 % ;
- Instauration d'une prime transport de 30 Euro ;
- Adhésion à la Mutuelle Générale comme la majorité des salariés du Groupe La Poste avec les mêmes garanties et non à sa filiale Génération « filiale Low Cost » ;
- Accès au contingent logement du Groupe La Poste car les propositions du GIC sont pratiquement inexistantes auprès des salariés de Neolog ;
- Transformation des CDD et emplois intérimaires en CDI, au volontariat, dans les sites où ils sont utilisés de façon permanente tout au long de l'année ;
- Travail sur 4 jours comme à STP ;
- Le même nombre jours de congés pour enfant malades comme la majorité des salariés du Groupe La Poste ;
- L'attribution d'un 14<sup>ème</sup> mois dû à cette année exceptionnelle (COVID, Chômage partiel et l'explosion du Colis).
- Dégel des augmentations annuelles de la manière suivante :

Dénomination emploi	Catégorie	Taux horaire brut	Salaire d'embauche brut	Propositions de la CGT	Augmentation Mensuelle
Agent de Tri	OUV	10,15 €	1 539,42 €	<b>1 708,75 €</b>	<b>169,33 €</b>
Agent de Tri spécialisé (Polyvalent)	OUV	10,37 €	1 573,07 €	<b>1 746,11 €</b>	<b>173,04 €</b>
Agent d'exploitation Niv 1 (Axo)	OUV	10,63 €	1 612,89 €	<b>1 790,31 €</b>	<b>177,42 €</b>
Agent d'exploitation Niv 2 (Axo)	OUV	10,77 €	1 633,69 €	<b>1 813,39 €</b>	<b>179,70 €</b>
Chef d'Equipe (selon Accord)	MAIT	10,39 €	1 575,36 €	<b>1 748,65 €</b>	<b>173,29 €</b>
Responsables des Equipes	MAIT	11,63 €	1 764,19 €	<b>1 958,25 €</b>	<b>194,06 €</b>
Responsable d'exploitation Niv 1	MAIT	13,23 €	2 006,02 €	<b>2 226,68 €</b>	<b>220,66 €</b>
Responsable d'exploitation Niv 2	CAD	14,03 €	2 128,52 €	<b>2362,66 €</b>	<b>234,14 €</b>
Agent de maintenance	MAIT	10,39 €	1 575,36 €	<b>1 748,75 €</b>	<b>173,29 €</b>
Technicien de Maintenance	MAIT	13,23 €	2 006,02 €	<b>2 226,68 €</b>	<b>220,66 €</b>
Régulateur d'escale Niv. 1	MAIT	12,30 €	1 865,23 €	<b>2 070,40 €</b>	<b>205,17 €</b>
Régulateur d'escale Niv. 2	MAIT	14,03 €	2 128,52 €	<b>2 362,66 €</b>	<b>234,14 €</b>
Coordinateur Escale National	CAD	14,03 €	2 128,52 €	<b>2 362,66 €</b>	<b>234,14 €</b>
Assistante administrative polyvalente	MAIT	10,83 €	1 642,23 €	<b>1 822,87 €</b>	<b>180,64 €</b>
Assistante de Direction (temporaire selon Accord)	MAIT/HMAIT	10,99 €	1 666,45 €	<b>1 849,76 €</b>	<b>183,31 €</b>
Correspondant RH et Administratif	MAIT	13,23 €	2 006,22 €	<b>2 226,69 €</b>	<b>220,66 €</b>
Correspondant Qualité/Sécurité	MAIT	12,30 €	1 865,23 €	<b>2 070,41 €</b>	<b>205,17 €</b>
Correspondant Commercial et Logistique	MAIT	13,22 €	2 006,02 €	<b>2 226,66 €</b>	<b>220,66 €</b>
Directeur de Plateforme	CAD	14,92 €	2 262,62 €	<b>2 511,51 €</b>	<b>248,89 €</b>

